



Flash Info



LOI JUSTICE DU 20 NOVEMBRE 2023 : LES APPORTS MAJEURS

La loi n° 2023-1059 du 20 novembre 2023 d'orientation et de programmation du ministère de la justice 2023 2027 a été publiée au journal officiel, le 21 novembre 2023 après la censure par le Conseil constitutionnel, le 16 novembre 2023, de certaines mesures phares du projet de loi telles que la confidentialité des consultations juridiques des juristes d'entreprise et l'activation à distance des appareils électroniques à des fins de sonorisation et captation d'images.

Cette loi, dont l'objectif est de répondre aux préconisations issues des états généraux de la justice, prévoit, notamment, une hausse conséquente du budget de la justice (1.), la création à titre d'expérimentation des tribunaux des activités économiques (2.), une réécriture à venir du code de procédure pénale (3.), de nouvelles mesures modifiant la procédure pénale (4.) et des dispositions relatives aux conseillers prud'hommes (5.).

1. Hausse conséquente du budget de la justice

2. La création, à titre d'expérimentation, des tribunaux des activités économiques

3. Une réécriture globale du code de procédure pénale à venir

4. De nouvelles mesures modifiant la procédure pénale

5. Les dispositions relatives aux conseillers prud'hommes

*Vous recevez ce message car notre cabinet vous considère comme intéressé(e)
par l'actualité qu'il publie.*

Vous pouvez vous désabonner à tout moment en cliquant sur le lien prévu à cet effet.



vigo

9 rue Boissy d'Anglas - 75008 - Paris

+33 (0)1 55 27 93 93



[Se désabonner](#)